

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le deux novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Emilie DE BOUVER, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absente excusée : Madame Isabelle BARTHELEMY

Convocation et affichage : 28/10/2024

Secrétaire de séance : Monsieur POLATOUCHE Antoine

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

OBJET : LOCATION ATELIER PASSAVOUR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bail précaire à Madame Audrey JOYANT HAKKENBERG et Monsieur Gérard HAKKENBERG, éleveur, de l'atelier situé à la ferme du Passavour afin de pratiquer son activité de fromagère est arrivé à son terme le 31 décembre 2024.

Monsieur le Maire propose de louer cet atelier, pour un loyer mensuel 150.00 € ainsi que 100,00 € de charges. Les charges seront révisables en fonction de la consommation réelle à chaque fin d'année. Un contrat de bail précaire sera établi.

Monsieur HAKKENBERG Gérard ne prend pas part au vote.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **4 voix POUR** :

- **ACCEPTÉ** de louer à Madame Audrey JOYANT HAKKENBERG et Monsieur Gérard HAKKENBERG l'atelier situé à la ferme du Passavour, à compter du 1^{er} janvier 2025 en bail précaire.
- **FIXE** le tarif du loyer mensuel à 150,00 € et 100,00 € de charges.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 04 novembre 2024

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN

Le secrétaire

Antoine POLATOUCHE

